

Mise en ligne : 6 mars 2014.
Dernière modification : 9 janvier 2019.
www.entreprises-coloniales.fr

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE (1919-1939)

Épisode précédent :
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Platine_1898-1919.pdf

TENTATIVES DE RECONVERSION APRÈS LA PERTE DE L'ACTIF RUSSE

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET MÉTALLURGIQUE DU CAUCASE*
(*Le Journal des finances*, 2 avril 1920)

La Société industrielle et métallurgique du Caucase [...] n'a pas eu la prudence de sa cousine, la Société du Platine. Elle n'a point su ramener à temps de Russie en France ses dépôts et ses disponibilités. [...]

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 21 mars 1921)

Exceptionnellement, dans ce groupe, l'Industrielle du Platine est soutenue vers 565, stimulée par l'annonce d'un dividende de 40 francs contre 25 l'an dernier, que sa situation financière lui permet de répartir, bien que son exploitation soit arrêtée depuis longtemps.

(*Paris-Capital*, mai 1921)

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Compagnie Industrielle du Platine a eu lieu le 25 mai.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1919-1920, se soldant par un bénéfice de 4.011.909 francs, soit, y compris les bénéfices reportés des exercices antérieurs de 450.093 fr., un total de 4.462.603 francs et fixé le dividende à 40 francs par action payable sous déduction des impôts à partir du 15 juin prochain.

(*Le Journal des finances*, 13 mai 1921)

La grande vedette de ce compartiment a été l'action du Platine qui saute à 669 avec un très actif marché de primes d'autant plus facilement manié par la spéculation que la distribution d'un dividende de 40 fr. pour l'exercice 1920, etc.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des chemins de fer*, 4 mars 1922, p. 68)

L'assemblée des actionnaires est convoquée p. le 8 avril.

Les comptes au 30 sept. 1921 qui lui seront présentés se soldent par un bénéf. net de 1.232.089 c- 4.011.910 fr. Le divid. proposé à cette ass. sera de 15 fr. au lieu de 40 fr. l'an dernier. Le bénéfice correspond à peu près aux intérêts du portefeuille, porté au bilan p. 26.256.538 et composé presque en totalité des bons de la Défense nationale. L'ex. écoulé n'a donc pas bénéficié de rentrées exceptionnelles comme celles qui avaient, l'an dernier, permis l'augmentation du divid. Bien au contraire, les stocks de métaux précieux dont la réalisation partielle avait, jusqu'alors, procuré un appoint de bénéfice appréciable, st au bilan en légère augmentation, soit 129.757 fr. c- 124.710 fr.

Ces stocks comprennent, outre une collection minéralogique de grande valeur évaluée à 70.000 fr., une certaine quantité de platine, évaluée à 2.920 fr. le kg, et divers métaux : iridium, palladium, rhodium, uranium, que produit l'usine d'affinage de Saint-Denis en traitant les résidus.

Les disponibilités st portées au bilan p. 32.708.762 fr. et n'ont, comme contrepartie, qu'un passif envers les tiers de 11.092.954, y compris les provisions et réserves.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
A.G.O., 8 avril 1922
(*Le recueil des A.G.*)

Conseil d'administration : MM. Jean Bonnardel, président ; Paul Buffet, vice-président ; de Barteneff, vice-président honoraire ; Constantin Drosso [beau-père roumain de Jean Bonnardel], secrétaire ; de Boismenu, Joseph Chanove, Aug. Collignon, Albert Defontaine, général P-P. Famin¹, Alex de Gunzburg, Raphaël-Georges Lévy [v.-pdt Crédit mobilier français], Léopold Morel, J. Van Hoegaerden, Ratzoff-Rojnoff, administrateurs.

Commissaires : MM. E[manuel] La Bonnardière, Henry Damour.

Siège social : à Paris, 1 *bis*, rue du Havre.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
[...]

MESSIEURS,

¹ Pierre-Paul Famin (1855-1922), administrateur de la Société minière du Koba-Balato, vice-président de la Compagnie minière de Guinée, président des Mines de Siguiri (années 1906-1909).

Porté à la présidence de la Cie occidentale de Madagascar par le groupe Charles Victor (1909).

Associé à Redon de Colombier et à André Vincent, du Comptoir Lyon-Alemand : administrateur des Mines de Kef-Chambi (Tunisie), de la Société des mines de Parzan (Espagne)(1912) et des Charbonnages de Dong-Trieu (1916).

Administrateur (octobre 1910) des assurances Le Secours-Accident, dépendance de MM. Chopy & Gaillochet qu'il côtoyait déjà à la Minière de Guinée et aux Mines de Kef-Chambi, et qui le rejoignent peu après aux Mines de Siguiri et lui succédèrent plus tard aux Mines de Parzan (Espagne).

Administrateur du Chemin de fer Djibouti-Addis-Abbeba, de la Compagnie de l'Afrique orientale, de l'Industrielle de Djibouti et de la Maritime africaine orientale. Administrateur de la Société Le Turbo, à Saint-Étienne (1914), de la Compagnie industrielle du platine et de sa filiale chérifienne commune avec l'Omnium lyonnais, la Société minière française au Maroc (1920).

Décès annoncé dans *L'Argus des assurances*, 17 septembre 1922.

Étant, pour le moment, dépossédés de nos concessions, nous suivons avec d'autant plus d'attention, soit par des missions, soit par des participations prises dans des sociétés d'exploration, les recherches faites pour la découverte de métaux rentrant dans le cadre de notre objet social. Vous savez que, jusqu'ici, nous n'avons rien eu de particulièrement intéressant à vous signaler à ce sujet, mais il nous a semblé que, courant les risques et contribuant aux frais de ces prospections, il convenait de ne pas, le cas échéant, risquer d'en voir les profits nous échapper, si d'autres découvertes venaient à se produire.

Il entre, en effet, dans les possibilités à envisager, qu'au cours de ces recherches, peuvent être trouvés des minerais ou autres gisements qui, non compris dans les limites étroites de notre objet social, n'en seraient pas moins très intéressants. Il ne faudrait pas qu'en présence de ces découvertes, nous ayons à nous arrêter et à laisser à d'autres les avantages que pourraient éventuellement donner leur mise en valeur. Vous seriez certainement fondés à nous faire grief de ne pas vous avoir demandé de mettre notre société à même d'en profiter.

L'heure, d'autre part, est venue de prolonger la durée de la société, qui arrive à expiration en 1928. Bien que les droits actuels d'enregistrement soient très élevés, nous hésitons d'autant moins à vous proposer cette mesure qu'il est présumable qu'ils sont appelés, dans l'avenir, à augmenter plutôt qu'à diminuer.

Nous vous demanderons également de modifier les dates des exercices, car il y aurait tout avantage à ce qu'ils prennent fin le 31 décembre, époque à laquelle sont dressés presque généralement les bilans des sociétés.

Nous aurons également à donner plus de précision à l'art. 19, afin de prévenir toute ambiguïté sur son véritable sens.

Nous avons donc l'intention de vous convoquer prochainement, conformément aux prescriptions légales, en assemblées générales extraordinaires, en vous faisant observer, pour prévenir toute surprise, que nous aurons, conformément à l'avis de nos conseils juridiques, à tenir deux assemblées générales extraordinaires distinctes, les modalités de convocation et les questions de quorum étant différentes suivant qu'il s'agit de l'extension prévue par nos statuts de l'objet social ou des autres modifications indiquées plus haut, que nous estimons utile à vos intérêts de soumettre à votre approbation et qui sont régies par la loi de 1913.

Soucieux de prévenir toute interprétation inexacte de ces convocations, nous n'avons pas voulu convoquer ces assemblées avant que vous n'ayez été mis par nous au courant des motifs pour lesquels nous y recourions.

C'est la raison pour laquelle nous avons anticipé la date habituelle de notre réunion annuelle.

Il est donné lecture du rapport des Commissaires qui conclut à l'approbation des comptes tels qu'ils sont exposés en détail dans le rapport du conseil.

ALLOCUTION DE M. JEAN BONNARDEL, PRÉSIDENT

Messieurs,

Vous avez vu que depuis le 31 janvier dernier les actions de notre Compagnie sont inscrites à la Cote officielle. Nous pouvions être d'autant plus honorés de cette décision du Parquet qu'elle marque en quelle estime il tient notre valeur et que nous ne l'avions pas sollicitée. Nous avons même témoigné le désir, en l'apprenant, que l'exercice de ce droit indiscutable fût au moins ajourné à plus tard, pour ne pas nous exposer à un reproche, quelque immérité qu'il put être, de l'honorable Corporation qui, depuis la création de notre compagnie, s'est occupée du marché de ses titres, sans que jamais une critique ne soit parvenue jusqu'à nous. Devant le fait accompli, nous ne pouvons que lui adresser la sincère expression de nos meilleurs souvenirs.

Un autre point qui a pu vous frapper est la dernière partie de notre rapport, où nous vous parlons de l'éventualité qui peut se présenter pour nous d'avoir à participer à une société pour des affaires ne rentrant pas dans notre objet social actuel, qui est, en effet, extrêmement limité. Cette éventualité pouvant peut-être se produire très prochainement, je crois devoir vous donner à ce sujet quelques explications.

Comme nous vous le disons, nous sommes amenés, en présence des événements, à chercher de nouveaux champs d'activité. Nous ne cessons de le faire, soit directement, soit indirectement, par des prises d'intérêt dans des sociétés de recherches. La guerre est venue malheureusement interrompre nos recherches en Colombie du Sud et nous avons pu constater, en y retournant dernièrement, que la situation n'était plus la même et que les bonnes places étaient prises, ce qui ne peut surprendre. Jusqu'ici, nous n'avons pas trouvé grand-chose dans le cadre de notre objet social, mais, comme nous vous l'indiquons dans notre rapport, nous devons prévoir le cas où, au cours de ces prospectons, seraient mises à jour d'autres richesses minérales, dont nous ne pourrions retirer tous les avantages, arrêtés que nous serions par la rigueur impérieuse de nos statuts.

Il y a d'autant plus lieu de prévoir cette éventualité que la Société minière française au Maroc*, à la constitution de laquelle nous avons largement participé avec l'Omnium Lyonnais et le concours d'un groupe belge qualifié pour la prospection des mines métalliques sur le sol africain, a mis à découvert un gisement d'étain dans la région d'Oulmis, encore insoumise. [...]

Enfin, nous devons être satisfaits de la politique de prudence et de prévoyance que vous avez toujours soutenue avec tant de persévérance et d'encouragement, politique qui a rendu possible, pendant ces dernières années, où nous sommes dépouillés de nos moyens de production, la distribution des dividendes plus ou moins élevés, suivant l'état du marché et le prix des métaux qui constituent la majeure partie de ce qui nous reste disponible. Cette situation vous a ainsi permis d'attendre plus patiemment la solution de la crise russe et, d'autre part, de participer à des explorations qui, à défaut des métaux recherchés, nous placent en présence de gisements dont il est trop tôt pour fixer toute la valeur.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 21 juillet 1922)

Les actionnaires, réunis le 11 courant en assemblée extraordinaire, ont modifié les statuts permettant l'extension de l'objet social.

PLATINE
(*Le Journal des finances*, 1^{er} septembre 1922)

Nous avons déjà examiné, à plusieurs reprises la situation de la Compagnie industrielle du platine : au mois de juin 1921, notamment, nous indiquions que si les bénéfices se limitaient au rendement du portefeuille, la société pourrait, en en distribuant l'intégralité, répartir de 15 à 17 fr., somme susceptible d'atteindre de 20 à 25 fr. pendant quelques années grâce à la réalisation des stocks de métaux précieux que possède encore la société. En fait, le dividende de 1921 a été limité à 15 francs contre 40 fr. précédemment, ce qui rentre assez bien dans le cadre de nos prévisions et si la distribution n'a pas été supérieure, c'est que le Conseil, tout puissant dans la gestion de l'affaire, a jugé opportun ou de ne vendre aucune fraction des stocks de

métaux, ou d'en vendre une fraction mais sans faire apparaître le produit de cette vente à l'inventaire, car il est toujours des accommodements avec la comptabilité. On sait d'ailleurs que ce stock, porté à l'actif fin 1921 pour 129.750 fr. — contre 124.709 francs fin 1920 — a une valeur infiniment supérieure puisque, inscrit pour 184.455 francs fin 1918, il n'a diminué, depuis, comme on peut le voir, que de quelque cinquante mille francs, alors que la vente du métal correspondant a procuré plusieurs millions de bénéfices.

L'existence de ce stock dévalorisé au bilan constitue une réserve occulte que le conseil, dont la gestion est toujours fort mystérieuse — encore que les actionnaires n'aient pas à s'en plaindre, le Platine étant une des rares — sinon la seule — valeur russe représentant autre chose que des espérances — n'a pas jugé bon d'entamer en vue sans doute de conserver des disponibilités pour faire face au développement de l'activité sociale dans de nouvelles directions en attendant, si l'éventualité doit jamais s'en réaliser, la restitution des biens en Russie. On sait en effet qu'une assemblée extraordinaire tenue en juillet a élargi les statuts de façon à étendre l'objet social à l'exploitation de métaux autres que les métaux précieux. *C'est ainsi qu'il a été fait des recherches en Colombie, où existe du platine, et au Maroc*, par l'intermédiaire d'une filiale qui a mis à jour un intéressant gisement d'étain dans la région d'Oulmis [Oulmès].*

Il n'est pas possible de prévoir ce que donneront ces tentatives ni si jamais l'actif en Russie pourra être recouvré, mais on constate en analysant le dernier bilan et en admettant que le total des comptes courants et la valeur des stocks équilibrent seulement le passif, qu'il reste en regard des 80.000 actions représentant le capital un total de disponibilités (portefeuille, coupons de Rente et Bons du Trésor, et espèces) de 27 millions, soit plus de 330 francs par action, au minimum. L'action cote 665 ; c'est donc à 335 fr. que sont estimés et les résultats à attendre des nouvelles tentatives d'exploitation et la chance d'une reprise de possession de l'actif russe. Intrinsèquement, cette évaluation peut paraître normale ; pratiquement, elle est extrêmement modérée en comparaison du traitement de faveur dont bénéficient certains titres de même origine dont l'avenir est problématique, l'actif à présent nul, et qui ne donnent pas enfin, à leurs actionnaires, comme l'action Platine, un dividende modeste, sans doute, mais qui cependant permet aux capitaux engagés d'attendre sans être complètement improductifs des temps meilleurs. L'action Platine paraît ainsi la valeur sur laquelle ceux qui ont confiance dans la renaissance de la Russie doivent l'escompter sans même faire état de ce que le platine, qui cotait avant la guerre de 4.000 à 7.000 francs le kilo, en vaut en ce moment de 32.000 à 37.000

INDUSTRIELLE DU PLATINE.
(*Le Journal des finances*, 2 mars 1923)

Le maintien du dividende à 15 francs sera proposé à l'assemblée du 15 mars. Les bénéfices de l'exercice écoulé (1^{er} novembre 1921-31 octobre 1922) ressortent à 1.261.102 francs peu différents des précédents, qui étaient de 1 million 232.089 fr.

Avec le report antérieur, le montant disponible atteint 1 million 898.688 francs. Le dividende de 15 fr. exige 1.200.000 francs. Le bilan comporte peu de changements avec le précédent. Le chapitre le plus important, le portefeuille-titres, est inscrit pour 25.913.500 francs au lieu de 26.258.538 francs.

(*Le Journal des débats*, 12 mars 1923)

La Compagnie industrielle du platine se maintient à 781. Le dernier exercice s'est soldé par un bénéfice de 1.261.102 fr., auquel s'ajoute le report antérieur de 687.587 fr. Le dividende a été fixé à 15 fr. bruts par action. La Société étant toujours dépossédée de tout son actif en Russie, ses sources de bénéfices sont constituées par ses disponibilités et réserves et par la réalisation des métaux qu'elle avait en France au moment où ont cessé ses exportations de minerai.

Le rapport indique que la situation de la société en Russie est sans changement. Les mines et l'usine, plus ou moins intactes, sont toujours exploitées par l'autorité soviétique. Au cours de l'exercice, la Compagnie industrielle du platine a pris un intérêt dans une société française qui poursuit des recherches minières au Maroc* [...].

Le platine en Russie
(*Le Journal des finances*, 10 août 1923)

On mande de Moscou qu'un décret a été publié, faisant de l'extraction du platine un monopole d'État.

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 29 décembre 1923)

Entre cette Compagnie et le gouvernement des Soviets un accord aurait été conclu suivant lequel les stocks de platine se trouvant en Russie et estimés à 250 kilos seraient vendus et le produit de la vente partagé par moitié entre le gouvernement russe et la compagnie.

(*Le Journal des finances*, 5 janvier 1924)

Contrairement à certains bruits qui ont couru, la Compagnie industrielle du platine n'a pas traité avec le gouvernement des Soviets. Le gouvernement russe réclamait la présidence du Conseil d'administration qui eût été composé de cinq membres : trois Russes et deux Français.

Qui êtes-vous ? 1924 : 2 réponses seulement.

BONNARDEL (Jean), industriel ; président de la Compagnie générale de Navigation Paris-Lyon-Marseille [HPLM] ; président de la Compagnie des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa ; **président de la Compagnie industrielle du Platine**, etc. ; administrateur du Crédit industriel et commercial [CIC]*, de la Société de l'Industrie textile, etc.

44, avenue des Champs-Élysées ; et 3, quai d'Occident, à Lyon.

Grand-officier de la Légion d'honneur. Officier de l'Instruction publique ; Grand'croix, Grand-officier et Commandeur de nombreux ordres étrangers.

Né à Lyon. le 27 novembre 1848.

Ancien officier d'artillerie de la garde mobile du Rhône (siège de Paris, 1870-1871).

BUFFET (*Paul-Marie-Aimé-Victor*), administrateur du Crédit industriel et commercial [CIC]*.

13, rue Cassette, T. : Ségur 05-41.

Marié à M^{lle} Jeanne-Marie-Lucile Lapeyrie-Langlade.

Fils de M. Buffet, membre de l'Institut, ancien président de l'Assemblée nationale (1871), ancien ministre. Arrière-petit-fils de G.-B. Target, avocat au Parlement de Paris, membre de l'Académie française, président de l'Assemblée nationale (1790).

Éduc. : Lycées Bonaparte et Condorcet.

Administrateur du Crédit industriel et commercial [CIC]*, de la **Compagnie industrielle du Platine**, de la Société d'Éclairage, de Chauffage et de Force motrice, du Comptoir maritime [+ Sté minière française au Maroc (AEC 1922)].

Club : Union artistique.

LÉVY (*Raphaël-Georges*), sénateur [de la Seine (1920-1927)] ; membre de l'Institut.

3, rue de Noisiel, T. : Passy 98-23 ; et Victoria Lodge, Deauville (Calvados).

Président de la Société d'Économie politique ; professeur à l'École des Sciences politiques ; président de l'Association des Cours commerciaux ; président de l'École supérieure d'Enseignement financier.

Officier de la Légion d'honneur. Grand-officier de la Couronne de Roumanie ; Grand-officier de la Couronne de Belgique ; Grand-officier de la Couronne d'Italie ; commandeur du Christ de Portugal.

Né à Paris, le 24 février 1853 [† 1933].

Fils de Benjamin Lévy, inspecteur général de l'Instruction publique, [et d'Eugénie Bamberger, sœur d'Henri Bamberger (neveu du célèbre banquier Jonathan Raphael Bischoffsheim et co-fondateur en 1872 de la Banque de Paris et des Pays-Bas (BPPB))].

Marié à M^{lle} Marie-Augustine Halphen. Deux filles : M^{me} Paul May, femme du ministre de Belgique à Stockholm ; M^{me} Charles Cahen d'Anvers.

Éduc. : Lycée Louis-le-Grand ; École de Droit (prix d'honneur de rhétorique et de mathématiques au conseil général). Sous-directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas [BPPB] ; vice-président du Crédit mobilier français ; membre de nombreuses commissions extra-parlementaires.

Œuvres : Les Conversions de rentes (1886) ; Le Péril financier (1888) ; Un Relèvement du marché français (1890) ; La Spéculation et la banque (1893) ; La vraie Amérique (1894) ; Les Chemins de fer français (1894) ; Mélanges financiers (1895) ; La Fortune mobilière de la France à l'étranger (1897) ; Le Métal argent à la fin du XIX^e siècle (trad. en allemand, 1894) ; L'Union monétaire au moyen d'une banque centrale universelle (1895) ; Le Monopole de l'alcool (1897) ; L'Industrie et le commerce allemands (1898) ; La Hausse du blé et la baisse de l'argent (1897) ; Les Finances aux États-Unis (1898) ; La Dette anglaise (1898) ; Le Mouvement industriel (1899) ; Les Finances égyptiennes (1899) ; Qualités monétaires des valeurs mobilières (1899) ; Le Budget de 1900 ; L'Achèvement de noire réforme monétaire ; Le Sucre et l'industrie sucrière (1900) ; Rapport général présenté au Congrès des Sciences politiques sur les tendances de la législation fiscale en Europe au cours du XIX^e siècle ; Métaux et charbons (1900) ; Ce que coûte une guerre impériale anglaise (1901) ; Anvers, Gênes, Hambourg (1901) ; Le Triomphe de l'unité monétaire (1901) ; L'Allemagne industrielle (1901) ; La Disparition de l'argent comme métal monétaire (1903) ; Rapports sur le monopole de l'alcool à la Commission extra-parlementaire (1904) ; Finances de la guerre : Russie et Japon ; Psychologie des placements (1905) ; Principes de monnaie et de banque (trad. de l'anglais, 1907) ; Banques d'émission et trésors publics ; Le Relèvement du marché de Paris ; La juste Paix ; L'Initiation financière.

En préparation : Le Financier.

Sports : cheval ; tennis.

Distr. : lecture ; voyage ; marche.

[D'après les *Documents politiques* d'avril 1929, il siégeait ou avait siégé au conseil des sociétés suivantes : Administrateur : Crédit mobilier français, Compagnie française de banque et de mines, Lloyd de France (assurances terrestres), Lloyd de France (Vie),

Compagnie française des mines d'or de l'Afrique du Sud [Cofrador, ancêtre de la BFCI], Société d'industrie minière d'Ekaterinovka, Sels gemmes et houilles de la Russie méridionale, [Minerais et métaux \[Minemet\]\[> filiale en Indochine\]](#), Cuivre et pyrites, The San Miguel Copper Mines Limited, Compagnie industrielle du platine [président jusqu'en 1930], [Compagnie de] [Recherches et exploitations minières \[CREM\]\[filiale de la précédente opérant en Indochine \(1925-1931\)\]](#), Chemins de fer de l'Est de Lyon, Chemins de fer Guillaume-Luxembourg, Auxiliaire des chemins de fer au Brésil, Comité des obligataires de la Brazil Railways, Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing, Association italo-française d'expansion économique, Compagnie générale des tabacs [président de l'origine (1919) jusqu'à 1925 ou 1926][> [1921-1927 Tabacs de l'Indochine](#)], Compagnie nationale des matières colorantes (absorbée par les Établissements Kuhlmann).]

PATEY (*Henri-Hippolyte*), général de division.

61, boulevard Pasteur, T. : Ségur 18-90.

Grand-officier de la Légion d'honneur. Croix de guerre.

Né à Attricourt (Haute-Saône), le 11 février 1867 [† 1957].

Marié à M^{lle} Jeanne Périvier [fille d'Antonin Périvier, directeur du *Figaro*][6 enfants dont Georges, professeur de médecine].

Ancien élève de l'École polytechnique.

Officier d'artillerie ; colonel (1912) ; général de brigade (1916) ; général de division (1918).

Club : Cercle républicain.

[Au début des années 1920, il devient administrateur de la Compagnie de culture cotonnière du Niger, membre du comité de l'Association cotonnière coloniale, administrateur de la Cie générale française pour le commerce et l'industrie — promotrice de la Cie générale des soies de France et d'Indochine au Cambodge —, administrateur de la calamiteuse Sucrerie et raffinerie de Phu-My, en Cochinchine, ainsi que de la Compagnie générale des voitures (CGV) à Paris. Au milieu des années 1930, il est président de l'obscur Banque franco-asiatique (filiale de la Banque de l'Indochine liquidée en 1942) et de la Compagnie lorraine pour l'éclairage automatique des wagons par l'électricité, [vice-président de la Compagnie industrielle du platine](#), gros actionnaire des Étains de Cammon, au Laos, et qu'il représente à partir de 1932 à la Société des mines de Ras-el-Ma (mercure en Algérie). Il siège en outre à la Compagnie parisienne immobilière et foncière.]

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 8 février 1924)

Nous croyons savoir que le conseil proposera à la prochaine assemblée, pour l'exercice 1922-23, un dividende de 17 fr.

1924 : Jacques Bardoux² , administrateur en remplacement de Jean Bonnardel, décédé (nomination a été ratifiée par l'assemblée ordinaire du 28 janvier 1925).

(*L'Écho des mines*, 20 février 1924)

² Bardoux (Jacques)(1874-1959) : sénateur (1938-1942), puis député du Puy-de-Dôme (1945-1955) : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Qui_etes-vous_1924-IC.pdf

M. Raphaël-Georges Lévy a été nommé président du conseil de la Compagnie industrielle du platine.

Compagnie industrielle du platine
(*Le Journal des finances*, 22 février 1924)

Le bilan au-13 octobre 1923, qui sera soumis à l'assemblée du 1^{er} mars, accuse un bénéfice net de 2.041.312 francs. Avec le reliquat précédent, le solde disponible rassort à 2.700.835 francs.

Cette augmentation a pour origine, d'une part, la vente d'une partie du stock de métaux précieux et, d'autre part, la plus-value du portefeuille.

Le dividende annoncé de 17 fr. 50 absorberait 1.400.000 francs. Il restera, déduction faite de 156.000 francs de tantièmes, 1.544.000 francs à affecter aux réserves ou à reporter à 1923-1924.

1925 (mars) : début des prospections en Indochine*.

www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/CREM.pdf

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 22 janvier 1926)

Les bénéfices de l'exercice clos le 13 octobre 1925 se montent à 1.888.187 fr., provenant entièrement des bénéfices du portefeuille et du produit des réalisations opérées sur l'ancien stock des métaux précieux. Augmentés du report antérieur de 1.374.425 fr., ils forment un solde disponible de 3.262.614 fr., qui permettra vraisemblablement le maintien du dividende à 20 francs.

La Compagnie, tout en réservant ses droits, ayant, d'autre part, décidé d'amortir l'actif qu'elle possédait en Russie, d'importants changements apparaissent au bilan. Le compte d'immobilisations (concessions, constructions, matériel) est ramené à 2.075.427 fr., par suite d'un amortissement de 8.694.000 fr., auquel sont affectés le fonds normal d'amortissements (6.494.000 fr.) et la réserve spéciale (2.200.000 fr.), ces deux comptes disparaissant en contrepartie au passif.

Les débiteurs divers sont également ramenés à 141.038 fr., par suite de l'amortissement des comptes courants et des comptes de cautionnement en Russie. En même temps, les comptes créditeurs au passif diminuent à 3.898.943 fr., par suite d'application aux amortissements d'actif des anciennes provisions pour règlements en suspens.

Ces divers amortissements étant effectués, la société a opéré d'importantes réalisations de titres qui réduisent le compte de portefeuille de 8.532.459 fr. et augmentent en contrepartie les disponibilités en caisse et banque de 8.361.693 fr., les faisant passer à 8.650.581 fr. La société compte employer ces disponibilités de trésorerie en s'intéressant ou en participant à de nouvelles entreprises industrielles ou minières.

PLATINE
(*Le Journal des finances*, 6 août 1926)

Depuis le cours de 700 fr., en mai 1925, nous avons conseillé l'achat de ce titre. Nous le retrouvons aujourd'hui à 1.300, ayant ainsi presque doublé de cours. La hausse devrait se poursuivre. La société dispose d'un actif disponible considérable, l'actif russe est passé pour mémoire au bilan, et [sa filiale de charbonnages indochinois \[la CREM\]](#) est appelée, assure-t-on, à un très brillant avenir.

Compagnie du Platine
(*Le Journal des finances*, 25 février 1927)

L'action Platine est activement travaillée. On négocie pour fin prochain des primes à 1.623 et 1.635 dont 40. il faut avouer que peu de titres sur le marché offrent de pareils éléments spéculatifs.

La Compagnie du Platine garde la possibilité de retrouver un jour ou l'autre en Russie l'un des plus beaux gisements platinifères du monde ; elle possède un portefeuille de tout repos dont la valeur est supérieure à son capital ; [son activité au Tonkin, au Laos dans des concessions de charbon et d'étain, les options qu'elle a obtenues en Indochine et qu'elle a rétrocédées à sa filiale la Compagnie de recherches et exploitations minières \[la CREM\], les intérêts qu'elle a pris au Maroc](#) et dans le Syndicat de l'Ammoniaque synthétique lui permettent pour l'avenir les plus beaux espoirs de développement dans des domaines très divers.

Mais ce sont là, en quelque manière, des raisons médiates, à conséquences lentes.

La spéculation met ces jours-ci en avant des raisons immédiates : un des dirigeants de la Banque de l'Indochine aurait acheté un millier de titres ; on aurait vendu (ou la vente est prochaine) à un groupe suisse un brevet pour la fabrication de l'ammoniaque synthétique, plus intéressant au point de vue industriel que le procédé Claude.

Cie industrielle du platine
(*Le Journal des débats*, 19 mai 1927)

Ainsi que nous l'avions laissé prévoir dans notre revue hebdomadaire du marché de Paris, cette compagnie qui avait distribué, l'an dernier, un dividende de 20 francs par action, ne donnera aucune répartition cette année.

Les résultats de l'exercice écoulé se sont traduits par un bénéfice de 118.828 francs contre 1.888.188 l'année précédente. Cette différence dans les résultats proviendrait de pertes subies par des filiales.

(*Le Journal des finances*, 29 avril 1927)

Le Platine, poussé de 1.352 à 1.425 sur le bruit d'une entente avec la Badische Anilin, concernant l'usine de produits chimiques que possède la Compagnie du Platine, se retrouve en fin de séance à son niveau de huitaine.

Cie industrielle du platine
(*Le Journal des débats*, 2 juin 1927)

L'assemblée du 31 mai a approuvé les comptes de l'exercice 1926, lesquels, ainsi que nous l'avions déclaré dans nos précédentes feuilles, ne comportent pas de distribution.

Le rapport dit que l'activité de la Société est actuellement bornée à celle de ses trois filiales : Société minière française au Maroc, Société d'études minières et industrielles et Compagnie de recherches et exploitations minières [CREM]. La première a poursuivi ses travaux. La Société d'études minières et industrielles est sortie de la période du laboratoire et a conclu un accord avec une société de produits chimiques qui financera la construction de l'usine.

La Compagnie de recherches et d'exploitation minières [CREM] a poursuivi ses recherches à l'ouest de la concession des Anthracites du Tonkin.

Les valeurs du portefeuille continuent à être inventoriées à leur prix d'achat.

M. [André] Luquet [BUP, Crédit mobilier français] a été nommé administrateur.

(*Le Journal des finances*, 2 juin 1927)

Le Platine, qui se cantonnait depuis quelque temps à 1.260, a encore fléchi à 1.240, après l'assemblée du 31 mai qui a approuvé les comptes de 1921, dépité par l'absence de dividende [etc.]

(*Le Journal des finances*, 10 juin 1927)

Le Platine est fortement touché une fois de plus à 1.190 contre 1.240, après les déclarations faites à l'assemblée du 31 mai. d'après lesquelles la plupart des participations prises par la Compagnie au jour où, dépossédée de ses gisements de platine russe, elle a donné à son activité une nouvelle orientation, sont encore dans la période de préparation.

UN BEAU BILLET DE LOTERIE
(*Le Journal des finances*, 2 mars 1928)

Malgré l'effritement général des cours, l'action Platine est ferme. Depuis la liquidation du 15 février elle avait gagné une centaine de points et n'en a reperdu qu'une soixantaine. [La spéculation met en avant les participations du Platine dans la Compagnie de recherches et d'exploitations minières \[CREM\] constituée en 1925 pour la mise en valeur de houillères au Tonkin. A un moment où les valeurs indochinoises sont appréciées, on parle favorablement des résultats probables et possibles de cette Compagnie et on note, d'autre part, soigneusement, les intérêts que possède le Platine dans les Étains du Cammon au Laos, société fondée en 1927.](#) On rappelle en outre que le Syndicat de l'Ammoniaque synthétique pour l'exploitation de brevets suisses est plein de promesses.

Tout cela signifie que la spéculation s'aperçoit de temps à autre que le Platine est un très beau billet de loterie et pousse la valeur. On paraît ne pas risquer beaucoup, d'ailleurs, en acquérant ce titre, car tôt ou tard il est vraisemblable que l'on gagnera un lot.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 11 mai 1928)

Aucun dividende ne sera encore réparti pour 1927.

ÉTAINS DU CAMMON*
(*Le Journal des finances*, 12 octobre 1928)

[...] [Bonnardel, Buffet et Chanove, de la Compagnie industrielle du platine.](#)

(*Le Journal des finances*, 26 octobre 1928)

L'action Platine s'élève brusquement d'une centaine de francs à 1.375, prise en main, dit-on, par un syndicat.

Industrielle du Platine
(*Le Journal des finances*, 23 novembre 1928)

L'action Platine a été l'objet ces dernières semaines d'un de ces mouvements dont elle est coutumière ; ceux-ci n'ont jusqu'ici été qu'assez éphémères, mais la reprise actuelle paraît devoir être poussée avec plus de vigueur. On n'a pas de peine, en effet, à trouver parmi les participations nouvelles de cet omnium, des éléments capables de stimuler la spéculation.

L'objet actuel de la Société n'a plus rien de commun avec celui d'avant-guerre. Depuis sa constitution, en 1898, jusqu'en 1914, la Société industrielle du platine, qui était au capital de 20 millions, divisé en 80.000 actions de 250 francs, exploitait des mines d'or et de platine dans le gouvernement de Perm, en Russie, et une usine à Saint-Denis pour le traitement de ses minerais. Elle détenait le quasi-monopole du platine en Europe et gagnait entre 5 et 6 millions annuellement. La Révolution russe vint mettre fin à cette prospérité, et l'actif minier et industriel de la société en U.R.S.S. ne représente plus guère aujourd'hui qu'un souvenir. La société l'a d'ailleurs intégralement amorti. L'espoir d'un revirement de la situation en Russie et la possibilité où elle se trouvait de durer grâce à l'importance de ses stocks de platine, qu'elle put écouler avec de gros bénéfices, l'incitèrent cependant à patienter jusqu'en 1925. Ce n'est donc que depuis trois ans que la société s'est orientée nettement dans une voie nouvelle.

Sa prospérité d'avant guerre lui avait permis de se constituer un important portefeuille, composé en majeure partie de valeurs de tout repos, telles que des bons de la Défense nationale, des bons du Trésor, des bons du Crédit national, des Rentes françaises, le surplus, estimé environ 1 million 1/2, comprenant des rentes russes et des valeurs industrielles françaises. C'est grâce à ces disponibilités, qui représentaient environ une vingtaine de millions, que la Société a pu acquérir des participations dans diverses entreprises et qu'elle est devenue aujourd'hui un véritable omnium d'affaires minières.

L'Industrielle du Platine s'est intéressée principalement dans trois entreprises : la Société minière française du Maroc, la Société d'études minières et industrielles et la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM].

La première, constituée en 1920 au capital de 2 millions, étudie l'exploitation de gisements d'étain au Maroc ; elle ne semble pas avoir encore fait de découverte permettant la mise sur pied d'une exploitation industrielle. Devant ces résultats décevants, l'Industrielle du Platine a jugé prudent d'amortir, l'an dernier, les actions Société minière française du Maroc, qui figuraient à son bilan pour 14.250 francs

La seconde, la Société d'études minières et industrielles, dont le capital a été porté l'an dernier de 1.400.000 à 2.000.000 de francs, met actuellement au point, en commun avec une société de produits chimiques, un nouveau procédé de synthèse de l'ammoniaque (procédé Urfer).

Mais la participation la plus intéressante de l'Industrielle du Platine semble bien être la Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*]. Cette société avait d'abord prospecté des terrains houillers au Tonkin, mais ces exploitations ont été, par la suite, abandonnées, la profondeur de la houille étant trop grande pour lutter avec la concurrence. Mais elle a obtenu, plus de succès dans ses recherches de gisements stannifères au Laos, et a procédé avec le concours de groupements puissants comme la Banque de l'Indochine, les Étains et Wolfram du Tonkin et les Petits-Fils de François de Wendel à la constitution d'une filiale, la Société des Étains du Cammon*, destinée à exploiter des gisements situés dans la province laotienne de Pak-Hin-Boun. Le capital de l'affaire est de 15 millions depuis l'an dernier, et le plus bel avenir lui est généralement prédit, ces gisements étant considérés comme très riches, et les perspectives du marché de l'étain s'avérant satisfaisantes.

On ne manquera pas de remarquer que ces diverses affaires sont de constitution récente et ne présentent encore que des perspectives. Et cette observation doit évidemment entraîner la réserve des capitalistes qui ne peuvent se permettre de patienter encore pendant plusieurs années avant de toucher une rémunération de leur capital.

Mais il sera peut-être donné à ceux qui sont assez fortunés pour se permettre d'effectuer des spéculations de cette nature et qui sauront choisir le moment propice tant pour l'achat que pour la vente, de réaliser une opération fructueuse. Le fait seul que les actions Étains de Cammon se traitent au marché hors cote à plus de 16 fois le pair [16 fois le dernier bénéfice] suffirait à justifier la récente hausse de l'action Industrielle du Platine, qui, des environs de 1.300, est passée à 1.770, sans que l'on puisse assigner un terme à cette brillante, mais peut-être éphémère, reprise.

(Le Journal des finances, 20 mars 1929)

À terme, le Platine paie son tribut à l'ambiance à 2.145. Le bruit a couru en Bourse que la société reprendrait cette année ses répartitions suspendues depuis 1926, et distribuerait 25 francs par action. Renseignements pris à bonne source ; le bilan au 31 décembre 1928 n'est pas arrêté, les comptes d'Indochine n'étant pas encore parvenus au siège de Paris. Ce n'est qu'au début d'avril qu'on pourra avoir une idée un peu précise des résultats de l'exercice 1928. D'ailleurs, dans les milieux en rapports étroits avec la Compagnie, on rappelle que, quelles que soient les perspectives d'avenir des filiales du Platine en Indochine et au Maroc, elles en sont encore à la période de préparation et ne peuvent guère donner pour l'instant de résultats bénéficiaires suffisants pour permettre à la compagnie-mère de distribuer elle-même un dividende.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 12 août 1929)

Les comptes de l'exercice 1928, faisant apparaître un solde créditeur de 1 million 612,331 fr. 75, ont été approuvés par l'assemblée ordinaire tenue le 21 juin.

À ce bénéfice s'ajoutent les sommes reportées des exercices antérieurs, soit 1 million 321.419 fr. 81, formant ainsi un total disponible de 2.933.751 fr. 56.

Sur ce total, il a été affecté un million de francs à une réserve pour éventualités diverses, et le solde, soit 1.933.751 fr. 56, a été reporté à l'exercice 1929.

Le rapport du conseil indique qu'en ce qui concerne l'actif de la compagnie en Russie, aucun résultat positif n'a pu encore être obtenu. Il souligne d'autre part l'activité développée pour mettre en valeur les nouvelles participations de la société, dont il attend pour l'avenir des résultats satisfaisants.

Voici les passages essentiels du rapport du conseil d'administration :

Vous savez avec quel soin vigilant nous n'avons jamais cessé de suivre les questions russes et de vivre les mêmes espoirs et les mêmes déceptions qu'éveille tour à tour la nouvelle politique économique de ce pays.

Sans manquer à la prudence qu'il vous a plu chaque année d'encourager de l'unanimité de vos votes, nous n'avons pas manqué de saisir, sinon de provoquer, les occasions qui pouvaient marquer utilement nos intentions à cet égard.

Dans l'attente d'une solution pratique, vous savez que nous ne sommes pas demeurés inactifs et nous voudrions insister sur l'ampleur nouvelle donnée à certaines de vos participations.

La Société minière française au Maroc* avait donné sur l'ensemble de ses droits miniers une option qui a été levée au début de cette année.

La mise au point des procédés de la Société d'études minières et industrielles se poursuit en usine en collaboration avec les inventeurs.

Plusieurs firmes se montrent attentives à ces travaux dont nous comptons, sans attendre davantage, tirer cette année les conclusions nécessaires.

Comme vous le savez, c'est en Indochine que, depuis 1925, nous avons pris et accru nos principales participations financières.

La Compagnie de recherches et d'exploitations minières [CREM*], qui vient seulement d'achever son troisième exercice, a déjà marqué d'une façon concrète sa propre personnalité.

Nous vous avons signalé l'an dernier la campagne de prospection qu'elle avait entreprise au Cambodge pour déterminer la puissance d'un gisement de fer : la façon dont elle a mené à bien cette tâche délicate a attiré l'attention sur ses méthodes de travail, et la C.R.E.M s'est vu confier à la fin de l'exercice écoulé, pour le compte d'un groupement dans lequel notre compagnie s'est intéressée, la prospection d'un gisement d'or filonien situé dans le Nord-Annam.

En dehors de ces travaux pour tiers, la C.R.E.M. loue divers matériels de sondage à des sociétés ou à des organismes désireux de parfaire temporairement leurs moyens techniques.

Enfin, et surtout, la C.R.E.M. emploie activement ses équipes à l'étude des périmètres et concessions qu'elle a en propre, ou qu'elle s'est assurés par voie d'option et d'acquisition.

Le développement de ce programme exige un accroissement parallèle de ses moyens financiers : la C.R.E.M. a porté son capital de 8.300.000 francs à 15.750.000 francs, et son conseil a l'autorisation de le porter en une ou plusieurs fois à 50 millions de francs.

L'augmentation de capital, ratifiée au début de l'année 1929, a permis à la C.R.E.M. de rembourser à votre compagnie diverses avances qui s'étaient traduites, dans le bilan

qui vous est soumis, par une élévation sensible des comptes débiteurs au 31 décembre 1928.

Cette augmentation de capital a permis aussi à la C. R. E. M. d'exercer la plénitude de ses droits dans l'augmentation de capital de la Société des étains du Cammon*, dont elle demeure le plus fort actionnaire.

Vous savez que votre compagnie a, elle aussi, dans cette société, une participation directe, accrue au début de 1929, quand le capital des Étains du Cammon a été porté à 36.750.000 fr.

Les travaux, commencés au Laos à la fin de 1927 sont menés activement.

Malgré les obstacles qu'il a fallu vaincre pour amener le matériel aujourd'hui à pied d'œuvre, malgré les difficultés d'un recrutement que complique la faible densité démographique de ce pays, on espère une mise en marche partielle avant la fin de l'année.

Des pourparlers enfin, qui sont en cours entre les sociétés stannifères du Laos, permettent d'espérer d'utiles rapprochements en vue d'un rendement meilleur de leurs efforts industriels.

Mais nous n'entendons pas limiter aux seules affaires minières les intérêts que prend en Indochine votre compagnie. Déjà, l'occasion s'est présentée pour elle de contribuer en Cochinchine à la mise en valeur de rizières. Les facilités que nous avons d'examiner sur place l'emploi de nos capitaux nous inciteront à rechercher d'autres placements intéressants.

Toutefois, dans un esprit de répartition géographique des risques, il nous est apparu que votre compagnie ne devait pas demeurer étrangère à l'attention qui se porte actuellement sur l'Afrique Équatoriale.

Nous nous sommes intéressés à la Société anonyme de recherches et d'exploitations minières en Afrique française équatoriale. constituée par des groupes industriels de premier ordre et destinés à étudier cette région absolument neuve dont l'essor minier ne peut être qu'à lointaine échéance.

Annuaire industriel, 1938 [informations vieilles d'au moins huit ans] :

PLATINE (Cie industrielle du), 1 bis, r. du Havre, Paris, 8^e. Prés. : M. R[aphaël]-G[eorges] Lévy [sous-directeur BPPB, v.-pdt Crédit mobilier frs, beau-père de Charles Cahen d'Anvers][1853-1933].

Affinage de platine. (3-48243).

1930 (janvier) : prise de participation dans la S.N. de Saint-Élie et Adieu-Vat (rech. or), Guyane.

Jacques Bardoux, président en remplacement de Georges-Raphaël Lévy.

Thibault de Solages (Mines de Carmaux), administrateur.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 28 juin 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue le 26 juin, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par une perte de 15.649 francs venant en déduction des bénéfices reportés antérieurement s'élevant à 1.933.751 francs et ramenés ainsi à 1.918.102 francs.

(Le Journal des finances, 11 juillet 1930)

L'affaire du Platine a été fort bien montée. On disait : « Pourquoi Devilder achète-t-il autant de Platine ? Pourquoi veut-il prendre la majorité d'une affaire propriétaire de quelques billets de loterie qui, naguère, ont paru excellents, mais qui risquent de ne jamais gagner le gros lot, ou tout au moins pas avant longtemps ? Le Platine est trop cher, sa trésorerie est anémique, le grand Bonnardel n'est plus là, les réserves de métal précieux sont aliénées, l'Ammoniaque synthétique ne donne pas de résultat et [les Étais de Cammon, quel que soit leur avenir, ne produiront pas avant longtemps](#) ». Beaucoup de spéculateurs se sont dit, non sans raison, qu'il y avait peut-être du vrai dans cette histoire et que l'on ne risquait rien à prendre sur le Platine une position vendeur. On a en ce moment si peu d'occasions de gagner de l'argent ! Avec le temps, le coup était sûr et l'on avait le temps puisque l'argent est très bon marché. Mais les braves gens n'avaient pas tenu compte de la situation de place. On trouve très difficilement du titre en cas de rachat ; les cours sont passés à 2.270 lundi, à 2.425 mardi ; on a pu respirer mercredi vers 2.430 et jeudi à 2.390.

LA BOURSE

Paris, le 13 août

(Le Journal des débats, 14 août 1930)

On remarquait d'autre part que certains animateurs paraissaient désireux de rentrer en scène, à en juger par l'impulsion imprimée à des titres comme le Platine, dont le marché est notoirement travaillé par une firme connue de la place.

(Le Journal des finances, 10 octobre 1930)

On parle d'une fusion prochaine entre la Compagnie industrielle du platine, et la Société d'Ekaterine [Ekaterinovska], dont les rapports, d'ailleurs, sont déjà très étroits. Une certaine place pourrait être faite, dans la combinaison, à Plakalnitza.

Notes et réflexions

L'affaire Devilder

par Ernest VINCENT

(Le Journal des finances, 28 novembre 1930)

[...] Si l'on, en croit certains bruits, les amis de M. Devilder auraient eu l'intention d'employer plus particulièrement leurs disponibilités sur le marché du Platine, qui est étroit et où une opération contre les vendeurs serait aisée et fructueuse.

Mais si le marché du Platine est étroit, si l'on peut y poursuivre vigoureusement les vendeurs, il convient de ne pas oublier qu'au cours actuel, alors que l'entreprise est fortement engagée dans les Étais de Cammon, le prix actuel du titre paraît nettement supérieur à sa valeur intrinsèque.

A peine au sortir d'une affaire spéculative difficile, ce serait peut-être, avoir mal le sens de l'opportunité, que marquer le point par un coup spéculatif retentissant. [...]

Parmi les mines diverses, le Platine, toujours coté sur l'intervention de la Chambre Syndicale, s'est inscrit en dernier à 1.550 contre 1.675

Hervé Joly, Gouvernance...

Louis-Edmond Charvet (X 1920 normale) est [...] successivement **directeur de la Compagnie du Platine en 1931**, puis directeur général adjoint de la Compagnie Air France qu'il quitte à la nationalisation de 1945. Il devient alors président des automobiles Saurer et vice-président des automobiles Unic, tout en consacrant l'essentiel de son temps à la sidérurgie, notamment comme délégué général de la Chambre syndicale après-guerre et comme PDG du Comptoir français des produits sidérurgiques à partir de 1959.

(Le Journal des finances, 16 janvier 1931)

Aux mines diverses, le Platine se laisse ramener à 445, cours auquel les offres ont pu être absorbées. On sait que la valeur a été englobée dans la chute des titres du groupe Devilder et que la Chambre syndicale des Agents de change a repris les actions Platine sur lesquelles ce groupe avait contracté des engagements à terme.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE

(Le Journal des débats, 25 juin 1931)

L'exercice 1930 se traduit par un bénéfice de 19.970 francs, alors que l'exercice 1929 s'était soldé par une perte de 15.649 francs amortie par un prélèvement sur le report bénéficiaire antérieur. Le solde disponible de l'exercice ressort (avec le report antérieur) à 1.938.072 fr., contre 1.918.102 francs.

1931 (novembre) : absorption de la C.R.E.M. en déconfiture.

1932 (avril) : achat de la Société des mines de Ras-el-Ma*, mercure en Algérie.

INDUSTRIELLE DU PLATINE

(Le Journal des débats, 12 mai 1932)

Les comptes de 1931 font apparaître une perte de 400.848 fr. au lieu d'un léger bénéfice de 19.970 fr. en 1930: Déduction faite de la perte de l'exercice 1931, les bénéfices reportés des exercices antérieurs se trouvent ramenés de 1.938.072 fr. à 1.537.223 fr.

INDUSTRIELLE DU PLATINE

(Le Journal des débats, 28 mai 1932)

L'assemblée du 26 mai a approuvé les comptes de 1931, se soldant, comme annoncé dans nos *Informations* du 12 mai, par une perte de 400.848 francs (contre un bénéfice de 19.970 fr. en 1930). Le solde créditeur est ramené de 1.938.072 à 1.537.223 francs.

NÉCROLOGIE
Georges Peltzer
(*Le Figaro*, 18 décembre 1932)

Nous apprenons la mort de M. Georges Peltzer³, survenue à Verviers le 15 décembre.

Le service religieux, selon le rite protestant, a eu lieu à Verviers.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 29 avril 1933)

Les comptes de l'exercice 1932 se soldent par un nouveau déficit de 290.000 fr. (contre 400.848 francs pour 1931), ramenant les bénéfices reportés des exercices antérieurs à 1.245.000 fr.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 20 mai 1933)

Les comptes de 1932, se soldant par un déficit de 293.653 fr. contre un autre déficit de 400.849 fr. en 1931, ont été approuvés par l'assemblée qui s'est tenue ce matin.

La société, qui n'a plus d'exploitation propre, a borné, en 1932, son activité à la gestion de son portefeuille (Fermière des Étains d'Extrême-Orient par l'intermédiaire des Étains du Cammon), Saint-Élie et Adieu-Vat, Union financière d'Extrême-Orient [UFEO*]), qui est demeuré improductif. Ce portefeuille est inventorié pour 28 millions. Son estimation est supérieure de 6 millions à la valeur réelle en ce qui concerne les seuls titres cotés, les autres continuant à être évalués au prix de revient. La provision de 5,9 millions inscrite au passif pour fluctuation du portefeuille paraît donc nettement insuffisante.

Le Platine, qui a été dans un passé récent l'objet de spéculations insensées, n'a plus que des perspectives médiocres et lointaines que ne pourra guère améliorer le changement de conseil auquel a procédé l'assemblée.

Mieux vaut s'intéresser directement, le cas échéant, aux Étains du Cammon.

PRISE DE CONTRÔLE PAR MINES ET CULTURES
(Georges SCHIFF-GIORGINI)

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 26 mai 1933)

³ Georges Peltzer : ancien président de l'Industrie textile (suite, en 1910, des Établissements Peltzer et fils, fondés en 1892 à Czenstochowa, Russie). Administrateur de la Cie industrielle du platine, son représentant à la Société minière française du Maroc.

La main passe. L'assemblée du 19 mai de la Compagnie industrielle du platine, où M. Schiff-Giorgini et M. Menasché, ce dernier en qualité de représentant du Comité des liquidateurs de la Financière de Paris, remplissaient les fonctions de scrutateurs, a approuvé la transformation à peu près complète du conseil d'administration.

De l'ancienne équipe, seul demeure M. Jacques Bardoux qui, du reste, serait parti aussi, « s'il avait suivi l'inclination naturelle de sa pensée », M. Georges Peltzer est mort, M. Drosso part pour raison de santé ; M. Luquet parce que ses fonctions de vice-président de l'Union Parisienne absorbent toute son activité ; M. le comte de Cambacérès se retire mû « par un sentiment délicat ».

Ils sont remplacés par MM. Schiff-Giorgini, Louis Villa, Merillon et le général Patey.

Les nouveaux venus n'ont pas cru devoir exposer leur programme. Il ne peut être, pour le moment, qu'assez restreint. L'actif de la Compagnie industrielle du platine se trouve limité à un portefeuille évalué à 25 millions au bilan et qui, du fait de la baisse des seuls titres cotés — sans compter celle des titres non cotés, dont on ne parle pas — subissait, à la fin de l'année dernière une dépréciation de 6 millions, balancée, il est vrai, en grande partie, par une réserve figurant au passif.

Ce portefeuille se compose de 20 % du capital de la Société des Étains de Cammon, qui détient elle-même 51 % des actions de la Compagnie fermière des étains d'Extrême-Orient ; d'une participation dans la Société nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat, dont l'importance n'est pas indiquée, et d'intérêts dans diverses sociétés de recherches actuellement en sommeil. Il s'y ajoute un paquet de titres de la Société financière d'Orient.

Tout cela ne forme, au total, — bien que les Étains de Cammon espèrent pouvoir produire à un prix de revient laissant une marge de bénéfices, — qu'un ensemble assez médiocre, et faute de ressources, la Compagnie industrielle du platine, dont le capital nominal de 20 millions ne paraît plus à proportion de son activité réduite, n'a point de possibilité de rechercher de nouveaux buts.

On conçoit cependant que sa prise de contrôle ait pu tenter certains groupes parce que l'action aux bas cours où elle est tombée — 77 fr. — peut servir, les circonstances aidant, à quelque mouvement spéculatif.

ABSORPTION DE MINES ET CULTURES

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 9 juin 1933)

Il sera proposé, à l'assemblée extraordinaire du 28 juin, l'approbation d'apports d'une société avec laquelle fusionnera la Compagnie industrielle du platine ; de réduire le capital social, actuellement fixé à 20 millions de francs, et de le réaugmenter ensuite, par création d'actions d'apports et de numéraire.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 30 juin 1933)

L'assemblée extraordinaire, réunie le 28 juin, a voté : 1° la **réduction du capital de 20 à 10 millions de francs** par l'échange de 4 actions anciennes de 250 fr. contre 5 actions

nouvelles de 100 fr. ; 2° sa réaumentation à 12 millions de francs par la création de 20.000 actions de 100 francs émises contre espèces et réservées aux porteurs actuels ; 3° l'absorption de la Société générale des Mines et Cultures moyennant attribution de 80.000 actions de 100 francs numéros 120.001 à 200.000.

GÉNÉRALE DE MINES ET CULTURES*
(*Le Journal des débats*, 11 juillet 1933)

L'assemblée extraordinaire du 8 juillet a voté la fusion de la société avec la société Le Platine, moyennant échange d'une action Platine de 100 francs contre deux actions Générale de mines et cultures.

Grâce à cette fusion, le Platine aura le contrôle des sociétés suivantes :

- Vergers de Provence,
 - Compagnie africaine agricole et minière [à Rabat (Maroc)], ainsi que
 - les mines d'or de Suetra Varvara [Sté des mines d'or du Pek, Yougoslavie].
-

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES MINES ET CULTURES
(*Le Temps*, 11 juillet 1933)

L'assemblée extraordinaire du 8 juillet a approuvé l'apport fusion de l'actif social à la Compagnie industrielle du platine. Cet apport sera rémunéré, par l'attribution de 80.000 actions de 100 francs de cette compagnie. La dissolution éventuelle de la société a été décidée. Ces résolutions ont été votées sous la condition suspensive de l'approbation définitive de la fusion par la Compagnie industrielle du platine.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 29 juillet 1933)

L'assemblée du 28 juillet a reconnu la sincérité de la déclaration de souscription et de versement relatif à l'augmentation du capital de 10 à 12 millions de francs par l'émission au pair de 20.000 actions de 100 francs.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 12 août 1933)

L'assemblée extraordinaire du 11 août a approuvé définitivement l'apport consenti à titre de fusion par la Société générale des mines et cultures, moyennant attribution de 80.000 actions de 100 francs. En conséquence, le capital est porté à 20 millions.

INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des finances*, 18 août 1933)

Nous avons signalé, en son temps (voir *Notes et réflexions* du 26 mai), le passage de la Compagnie industrielle du platine aux mains d'un nouveau groupe, dont l'animateur est M. Giorgini, et la transformation radicale du conseil d'administration qui en était résultée.

Nous relevions toutefois que la nouvelle équipe : MM. Schiff-Giorgini, Louis Villa, Mérillier *[sic]*, le général Patey, n'avait pas dit quel était son programme.

On le connaît maintenant.

Il s'agissait de trouver le moyen de pourvoir d'une nouvelle étiquette les actions d'une certaine Société Mines et cultures qui moisissent dans les caves du hors-cote ou elles vaudraient une dizaine de francs.

Pour ce faire, la Société du platine a réduit son capital de 20 millions en 80.000 actions de 250 fr. à 10 millions en 100.000 actions de 100 fr., puis l'a reporté à 20 millions par la création de 100.000 actions, dont 20.000 récemment offertes en souscription aux anciens actionnaires et 80.000 remises à la Société Mines et cultures en rémunération de ses apports.

Cette « révision du capital » — c'est le terme qui a été employé — votée par l'assemblée extraordinaire du 28 juin, a fortement surpris les actionnaires. M. Jacques Bardoux, qui présidait l'assemblée ordinaire du 29 mai, n'y avait fait aucune allusion dans ses déclarations optimistes. Les explications qu'il a données à la réunion suivante sont restées un peu confuses.

Il n'a pas été facile, non plus, de trouver des raisons très convaincantes à l'absorption de Mines et cultures. Finalement, on s'est résigné à la motiver par « l'intérêt que la Compagnie industrielle du platine avait à équilibrer ses participations minières par des participations dans d'autres entreprises, »

L'ACTIF DE MINES ET CULTURES

De quoi se compose donc l'actif de Mines et cultures ? D'un ensemble de valeurs hétéroclites où 4.795 actions et 7.900 parts de la Société des Vergers de Provence voisinent avec 8.168 actions et 9.489 parts de la Compagnie africaine agricole et minière, plus une participation dans la Société — qui n'est, du reste, qu'en formation — des Mines d'or de Sveta Varvara et, enfin, 17.352 actions Ras-El-Ma et 1.200 actions Mines et minerais.

Il est juste d'ajouter que les actions Ras-El-Ma et Mines et minerais, comptabilisées pour 1.055.000 fr., sont reprises pour 2 fr. et Sveta Varvara pour zéro.

Les Vergers de Provence, au capital de 5 millions, exploiteraient des terrains près de Salon et de Martigues. Au 31 mai, leur bilan se totalisant par 6.760.000 fr. présentait un actif entièrement gelé, sans trace d'aucune ressources, mais au passif on voit figurer à côté, capital de 5 millions, 1.200.00 fr. de dettes.

L'Africaine Agricole posséderait des immeubles à Casablanca et des terrains à Touroudant. D'après un état de compte qui n'a pas été publié, le bilan ferait apparaître un actif net de 1.153.000 francs et les biens immobiliers vaudraient plus de 6 millions et demi, bien que comptabilisés 2.600.000 fr. seulement.

Les commissaires aux apports ont déclaré que tout cela était excellent et une assemblée extraordinaire, tenue le 11 avril, a approuvé leur rapport.

Ces évaluations, dont il est impossible de vérifier l'exactitude, ne peuvent retenir une seconde l'attention.

Tout cela n'est pas sérieux. L'émission de 20.000 actions de numéraire, qui a été nécessairement « prise » par le nouveau groupe, ne l'est pas plus, car il ne pouvait venir à l'idée du commun des actionnaires de souscrire au pair les actions à l'émission quand les anciennes le valaient à peine, après avoir valu, quelques semaines auparavant, beaucoup moins.

Mais le groupe Giorgini se trouve maintenant détenteur, à la place des actions Mines et cultures, qui n'avaient aucun marché, et qu'il aurait été, sans doute, difficile

d'introduire à la cote, d'un paquet de titres d'une entreprise jadis fastueuse et dont la spéculation s'occupa ardemment. Ce ne sont pas des éléments négligeables pour tenter, l'heure venue, d'écouter le papier, un mouvement pour lequel les Étains de Cammon redeviendront utiles, tandis que les Vergers de Provence et autres Africaine Agricole ayant désormais rempli leur mission, glisseront dans les oubliettes.

Les actionnaires de l'Industrielle du Platine payent cette singulière combinaison de la perte de plus de la moitié de leur capital. C'est cher.

Il convient d'ajouter que M. Jacques Bardoux, cédant enfin à son « inclination personnelle », s'est retiré du conseil du Platine, mais il reste président et administrateur des Étains du Cammon.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
Société anonyme
Capital social : vingt millions de fr.
divisé en 200.000 actions de 100 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement

Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel*
du 2 septembre 1933

Statuts déposés chez M^e Victor Moyne, notaire à Paris, le 9 décembre 1898

Siège social à Paris

ACTION DE 100 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée
Le président : Louis Villa
Par délégation du conseil d'administration : Bardoux
Impr. Chaix, rue Bergère, 20, Paris. Encre Lorilleux

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 novembre 1933, p. 603)

Siège transféré du 1 *bis*, r. du Havre au 43, r. du Bac.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Bec et ongles*, 2 décembre 1933)

On prétend que les résultats de l'année 1933 seraient bénéficiaires alors que les exercices 1931 et 1932 avaient laissé des déficits de 401.000 francs et 294.009 fr. respectivement.

La société aurait déclaré que les profits éventuels seraient la conséquence de la hausse des cours de l'étain depuis plusieurs mois. Par ailleurs, on rapproche cette information du récent voyage en Russie de l'un des membres du conseil, M. Jean Bonnardel, ce qui a valu, du reste, la création d'une nouvelle société intitulée le Groupement des intérêts privés en Russie [Soc. de gérance et d'intérêts privés en Russie].

Pour bien saisir ce qu'est devenue cette entreprise jadis prospère du platine, il aurait fallu la suivre pas à pas car sa gestion relève de la plus haute fantaisie maintenant que M. Giorgini a mis le grappin dessus.

Après la guerre, le Platine, dépossédé de ses gisements en Russie, s'était occupé de se constituer un portefeuille d'affaires minières, ce qui, après tout, était assez normal. Depuis l'arrivée au Platine de M. Giorgini et de sa bande, cette affaire relève de la haute flibuste. On détrouse de toutes les manières et sous toutes sortes de noms en prétendant faire soit de la culture, soit de la prospection minière dans tous les coins du globe.

Si seuls les amis de M. Giorgini perdaient leur argent, ce ne serait jamais que justice, car il faut être assez imprudent pour le suivre ; mais il y a la foule des anonymes qui a eu la légèreté de se laisser prendre au mirage de toutes les affaires véreuses créées par cet estampeur de haut rang.

M. Giorgini a fabriqué filiales sur filiales. En veut-on quelques-unes ? Vergers de Provence, Mines du Tek, Holding Luxembourgeoise, Africaine, Agricole et Minière, Mines d'or de Sveta Varvara, Générale de Mines et Cultures qui vient d'être absorbée récemment par le Platine.

Tout ceci sans préjudice des affaires minières composant l'ancien portefeuille du Platine et qui, sans être aussi inconnues, ne sont guère meilleures pour cela comme : Minière du Maroc, Etains d'Extrême-Orient, Union financière d'Extrême-Orient, Saint-Elie, Adieu Vat, Union minière d'Éthiopie, [Cie de rech. et d']Exploitations minières en Indochine, Étains de Cammon, etc.

Toutes ces affaires exploitent peu ou pas, elles ne réalisent, en tous cas, aucun bénéfice et le portefeuille du Platine, pourtant dévalué et ramené à 25 millions environ, a une valeur toute théorique.

Le Platine est une affaire dont il faut s'écarter soigneusement ainsi que de toutes ses participations.

Des gens comme M. Giorgini déshonorent un marché financier comme le marché de Paris en pratiquant des opérations aussi dénuées de scrupules. N'y aura-t-il pas, un jour ou l'autre, une loi qui interdira la floraison de sociétés aussi nuisibles, sans activité, ni objet, qui réunissent des capitaux sur une seule raison sociale et se contentent de vivre jusqu'à ce que le capital soit grignoté.

N'y a-t-il pas un moyen aussi d'envoyer M. Giorgini se livrer lui-même à la culture ou aux travaux de prospection avec la bêche ou le pic à la main et quelqu'un pour le surveiller ?

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 12 mai 1934)

Les comptes de l'exercice 1933, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 4 juin, font ressortir un bénéfice net de 137.526 fr. contre une perte de 293.653 francs pour l'exercice 1932.

La réorganisation financière réalisée au courant de l'année, par la réduction du fonds social de 20 à 10 millions et sa réaugmentation à 20 millions, a permis de faire 16 millions 970.000 fr. d'amortissements, dont dix millions par la réduction de capital et 6 millions 979.000 fr. pour prélèvements sur les réserves antérieures.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 5 juin 1934)

Les comptes de l'exercice 1933, qui est un exercice de transition en raison de l'orientation nouvelle donnée à l'activité de la société, faisant ressortir un bénéfice de 137.526 francs contre une perte de 293.653 francs, ont été approuvés par l'assemblée du 4 juin.

L'assemblée extraordinaire qui s'est tenue à la suite a apporté les précisions nécessaires pour rendre indiscutable l'assimilation complète de toutes les actions créées suivant les résolutions prises par d'assemblée extraordinaire du 28 juin 1933. Les assemblées spéciales ont ratifié ces décisions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 15 juillet 1934)

Le rapport du conseil, qui a été présenté aux actionnaires à l'assemblée du 4 juin, souligne que l'exercice 1933 a été marqué par une profonde réorganisation financière et par de nouvelles extensions de l'objet social.

Il a été procédé à 16.979.566 francs d'amortissements, par une réduction du capital de 10 millions de francs et par un prélèvement de 6 millions 979.566 francs sur les réserves ou provisions précédemment constituées. Cette opération a permis, grâce à un abattement de 12.626.833 francs, de ramener le portefeuille à une évaluation en rapport avec les conditions du moment ; elle a également permis de supprimer du bilan le poste « Concessions », de solder les pertes antérieures à l'exercice et d'amortir les frais et charges figurant au compte de profits et pertes à la date du 31 juillet 1933.

La situation de la société s'est trouvée, de ce fait, complètement assainie.

Quant aux extensions de l'objet social, elles ont été rendues possibles par une modification des statuts et par deux augmentations de capital successives, d'ensemble 10 millions de francs.

Dans le rapport présenté à l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1933, il était souligné que la société n'avait pas intérêt à s'interdire de participer à des affaires autres que celles touchant directement ou indirectement à l'industrie des mines et métaux et que se limiter à de telles participations aboutissait à une répartition très imparfaite des risques. En application de ces principes, il a été incorporé à la société l'actif de la Société générale de mines et cultures comprenant un ensemble de participations agricoles, immobilières et minières.

Le rapport du 28 juin 1933 donnait des renseignements sur les affaires auxquelles la société était ainsi nouvellement intéressée.

L'exercice 1933 se trouve donc à l'origine d'une orientation différente et plus large il a constitué de ce fait un exercice de transition. En outre, dans ses résultats interviennent les amortissements, effectués au 31 juillet, des pertes, dépenses et charges antérieures à cette date.

C'est en fonction de cet état de choses très spécial que doit être considéré le solde créditeur du compte profits et pertes, soit 137.526 francs.

A signaler que par suite de la situation des entreprises qu'elles concernent, ou par suite de leur date d'incorporation dans l'actif, les participations de la société n'ont pu encore fournir aucun élément de recettes.

Le rapport donne enfin sur les principales participations de la société les renseignements que voici :

La plus importante de ces participations, malgré un amortissement de 4.159.289 fr. 48 pratiqué à l'occasion de la dernière réduction de capital, est toujours celle concernant la Société des étains du Cammon*. Cette société a procédé, au cours de l'année passée, à une augmentation de capital de 5.250.000 francs, qui a été entièrement souscrite par les groupes fondateurs. Grâce à ce concours de capitaux nouveaux, l'usine de traitement pourra être achevée d'ici la fin de l'année : on escompte une production mensuelle de 50 à 60 tonnes de concentrés à compter du 1^{er} janvier prochain. Les teneurs sont largement payantes et le tonnage reconnu doit assurer d'ores et déjà à la société une longue existence. Enfin, les accords intervenus entre les principaux producteurs ont permis de stabiliser les cours du métal.

La Compagnie française des mines d'or du Pek* a été constituée le 10 août 1933 pour la mise en valeur de la concession aurifère de Sveta-Varvara. Son capital est de 4 millions de francs et la participation de votre société dans ce capital lui en assure virtuellement le contrôle. Dès la mois de décembre, l'affaire entrain en exploitation et, depuis cette époque, elle n'a cessé de donner une production mensuelle régulière : au 30 avril, il avait été produit 55 kilos 500 d'or. La société se prépare en ce moment à doubler le rendement de son usine de traitement ; cette opération pourra être effectuée sans que de nouveaux capitaux soient investis et aura comme conséquence d'accroître les résultats de l'exploitation dans une proportion nettement supérieure à celle qui correspondra à l'augmentation de la production. Les travaux d'avancement effectués depuis la création, de la société ont révélé un tonnage de minerais payants plus important et des teneurs plus élevées qu'il n'avait été prévu à l'origine ; sur la base de la production actuelle, l'exploitation est assurée d'au moins dix années de marche.

Enfin, la société a acquis des permis nouveaux et, en particulier, des permis comportant des alluvions très étendues. Toutes les mesures ont été prises pour commencer à bref délai la prospection de ces permis.

Aux Vergers de Provence, les méthodes de culture sont l'objet d'améliorations incessantes. Dans l'ensemble, les arbres sont en parfait état; la récolte de cette année s'annonce d'une façon favorable, mais étant donné l'âge des arbres, cette récolte ne

pourra être encore que très inférieure aux possibilités réelles des plantations. La société a pu, malgré les difficultés inhérentes à la situation du marché monétaire, émettre en décembre et janvier pour un million de francs de bons décennaux 6 1/2 % ; de ce fait a été remboursée l'avance que nous lui avons consentie et qui figure au bilan au 31 décembre 1933 pour 400.943 fr. 04. Nous avons donné notre garantie au paiement des intérêts de ces bons et à leur remboursement.

Des accords réalisés récemment par la Compagnie africaine agricole et minière* permettront à cette société d'accélérer l'entrée en jouissance des propriétés par elle acquises dans le Souss et qui sont tout spécialement indiquées pour la culture des agrumes et des primeurs.

La Société nouvelle de Saint-Élie et Adieu-Vat* [Guyane] accuse, pour l'exercice 1932, une production d'or de 175 kilos 844 contre 169 kilos 502 en 1931. L'or en vue dans les réserves cubées s'élevait à 519 kilos à la fin de l'exercice 1932. Nous avons réalisé une partie de notre participation dans cette affaire.

Aux indications que nous venons de vous fournir, nous ajouterons que, tenant compte des difficultés créées par la prolongation de la crise mondiale, nous nous sommes efforcés de réaliser l'organisation la plus économique possible. Nous avons l'espoir que cette réalisation nous permettra, malgré l'incorporation d'affaires nouvelles à notre activité, de maintenir nos frais généraux à un niveau nettement inférieur, à celui qu'ils ont atteint ces dernières années.

L'assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde bénéficiaire du compte de profits et pertes, après prélèvement en faveur de la réserve légale,

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Temps*, 14 juin 1935)

L'exercice 1934 se solde par une perte de 523.812 francs contre un bénéfice de 137.526 francs en 1933.

(*Les Archives commerciales de la France*, 28 octobre 1935)

PARIS. — Modification. — Les Soc. LES VERGERS DE PROVENCE, SOCIÉTÉ DE GÉRANCE ET D'INTÉRÊTS PRIVÉS EN RUSSIE, COMPAGNIE FRANÇAISE DES MINES D'OR, DU PEK ont transféré leur siège du 43, rue du Bac, au 4, rue de Penthièvre. — J.S.S.

Mines d'or de Nam-Kok*
(*L'Information d'Indochine, économique et financière*, 4 avril 1936)

[...] Au cours de l'exercice [1934], la Société [...] a acheté à la Compagnie industrielle du platine 4.807 actions B, 9.201 actions A et 2.900 dixièmes de parts Saint-Élie et Adieu-Vat.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 9 mars 1937)

La société publie au *B. A. L. O.* de cette semaine la notice relative à l'introduction des 100.000 actions de 100 francs n° 100.001 à 200.000, qui représentent, avec celles déjà cotées, la totalité du capital de 20 millions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 11 novembre 1938)

Les comptes de l'exercice 1937, qui seront présentés à l'assemblée ordinaire du 29 novembre, se soldent sans bénéfice ni perte.

A l'assemblée extraordinaire, convoquée à l'issue de l'ordinaire, le conseil proposera la **réduction du capital social de 20 à 10 millions** et son augmentation de 10 à 15 millions.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 5 janvier 1939)

L'assemblée extraordinaire du 3 janvier a décidé que le capital social, actuellement fixé à 20 millions de francs, sera réduit à 10 millions, et divisé en 100.000 actions de 100 fr. chacune.

L'échange des nouveaux titres se fera à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes. L'assemblée a décidé que le capital sera, dès à présent, augmenté de 5 millions de francs par l'émission au pair de 50.000 actions du nominal de 100 francs. Les actionnaires actuels jouiront d'un droit de souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour deux possédées à la suite de la réduction du capital ; ils auront également à exercer éventuellement un droit de souscription à titre réductible.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DU PLATINE
(*Le Journal des débats*, 4 mars 1939)

L'assemblée extraordinaire du 2 mars a adopté à l'unanimité toutes les résolutions qui lui étaient proposées, concernant les modifications apportées aux statuts de la société, notamment à son objet social ; le changement de sa dénomination ; l'approbation provisoire de l'apport à titre de fusion fait par la Société générale foncière* et la nomination du commissaire chargé de faire un rapport à une prochaine assemblée.

L'échange des titres s'effectuera à raison d'une action nouvelle Compagnie industrielle du platine contre une action Société générale foncière.

1939 : la Société générale foncière se substitue à la Cie industrielle du platine à raison de 2 actions SGF contre 1 act. CIP.

www.entreprises-coloniales.fr/empire/SGF_1939-1970.pdf
